



**DIRECTION NATIONALE DE GESTION DES  
CATASTROPHES**

**PLAN DE CONTINGENCE  
MULTIRISQUES DE  
LA CROIX-ROUGE CAMEROUNAISE**

EDITION JUIN 2019

<b>Version</b>	<b>02</b>
<b>Comité d'élaboration</b>	<p>Bernard AYISSI NOUMA (DNGC-CRC)</p> <p>Auguste EWOUDOU EWONDO (RLF-CRC)</p> <p>André ZE (Assistant DNGC)</p> <p>Hervé CHOUKOUALI (Assistant DNGC)</p> <p>ETHEL LUM TIBUI (Assistante DNGC)</p> <p>Michel NTYE (Assistante DNGC)</p> <p>Gérard NSOP NGOUBO (Moniteur Secouriste)</p>
<b>Période couverte</b>	Mai – Juin 2019
<b>Date d'élaboration/Finalisation</b>	(Provisoire) 11 Juin 2019
<b>Dernière mise à jour</b>	11 Juin 2019
<b>Prochaine mise à jour</b>	11 Juillet 2019
<b>Point focal CRC</b>	Bernard AYISSI NOUMA DM-CRC

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>I. Contexte et justification</b>	4
<b>II. Objectifs</b>	4
<b>III. Résultats attendus</b>	
<b>IV. Identification des risques par région</b>	5
<b>V. Scénarii</b>	7
<b>VI. Anticipation des besoins humanitaires d'urgence</b>	8
<b>VII. Indicateurs d'alerte précoce et évènements déclencheurs</b>	8
<b>VIII. Objectifs stratégiques</b>	9
<b>IX. Plan d'action (Activités à mener)</b>	9
<b>X. La gestion des volontaires</b>	12
<b>XI. Communication et coordination de la CRC en temps de crise</b>	13
<b>XII. Organisation des secours</b>	14
<b>XIII. Coordination et coopération</b>	15
<b>XIV. Rôle et responsabilité des différentes parties prenantes</b>	17
<b>XV. Analyse des capacités et ressources de la SN</b>	18

## **Annexes**

1. Contacts des partenaires et des points focaux ;
2. Identification des scénarii et zones à risques ;
3. Carte envoyée par le siège à tous les comités départementaux

## ACRONYMES :

**AGR** : Activités Génératrices de Revenus

**CCC** : Communication pour le Changement de Comportement

**CDE** : Camerounaise Des Eaux

**CRC** : Croix – Rouge Camerounaise

**DIH** : Droit International Humanitaire

**DM** : Disaster Management

**DPC** : Direction de la Protection Civile

**ECGC** : Equipe Communautaire de Gestion de Catastrophes

**ENGCC** : Equipe Nationale de Gestion des Catastrophes

**IEC** : Information Education Communication

**MINAT** : Ministère de l'Administration Territoriale

**MINSANTE** : Ministère de la Santé Publique

**PC** : Plan de Contingence

**RCA** : République Centrafricaine

**RDRT**: Regional Disaster Response Team / Equipe Régionale de réponse au Désastre en Afrique Centrale

**RLF** : Rétablissement des Liens Familiaux

**SIDA** : Syndrome Immuno Déficitaire Acquis

**SCDP** : Société Camerounaise de Dépôts Pétroliers

**SN** : Société Nationale

**SNP** : Sociétés Nationales Participantes

**UNICEF** : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

**VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine

**WASH** : Water, Sanitation and Hygiene Promotion

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

La République du Cameroun est un pays de l'Afrique Centrale qui, comme bien d'autres, connaît différents événements nécessitant une préparation à l'urgence. A ce titre, depuis plusieurs décennies jusqu'à ce jour, le pays a connu entre autres : l'afflux des réfugiés (Tchadiens, Centrafricains et Nigériens) et les conflits interethniques entraînant des mouvements de population, des émanations de gaz (Lac Nyos en 1986), des crashes aériens (Kenya airways en 2007), des éruptions volcaniques, des tremblements de terre, des inondations, des invasions acridiennes, des pachydermes, des épidémies de méningite et de choléra. A toutes ces catastrophes, se sont ajoutés les phénomènes de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du pays et les troubles sociaux dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui ont entraînés de nombreux Déplacés Internes.

Sans rester indifférente, dans le cadre de son mandat et de ses missions, la Croix-Rouge Camerounaise, fondée en 1960, a élaboré avec l'appui de ses partenaires institutionnels, plusieurs plans de contingence dont le dernier date de 2018.

Elle entend réactualiser de manière régulière et permanente cet important outil de préparation, de réponse à l'urgence et de réhabilitation afin de planifier, d'identifier les différents risques suscités, d'envisager et de rendre plus opérantes les interventions.

Le décret N° 98/031 du 19 mars 1998 portant Organisation des plans d'urgence et de secours en cas de catastrophes ou de risques majeurs amène davantage la Croix-Rouge Camerounaise à se doter de cet important instrument qui doit être mis à jour en fonction du contexte. Ce qui permettra à coup sûr de réduire les effets néfastes, d'améliorer les délais de réponse avec plus d'efficacité et d'anticiper sur toutes éventualités.

Dans son ensemble, ce plan de contingence identifie la typologie des risques récurrents de chaque Région avec des scénarii possibles, l'analyse des capacités et des ressources de la Société Nationale (CRC). Il présente également les stratégies pour des actions pertinentes à mener avec l'appui et l'implication des partenaires et d'autres acteurs pour une synergie efficace et efficiente.

## **II. OBJECTIFS**

### **1. Objectif Général :**

Doter la Croix-Rouge Camerounaise d'un cadre de gestion des catastrophes efficace et actif.

### **2. Objectifs spécifiques**

- Définir les orientations stratégiques par risque identifié et retenu, en matière de prévention/préparation, d'intervention/réponse et de réhabilitation;

- procéder à l'état des lieux du dispositif de gestion par risque identifié, afin d'envisager la mise à disposition des moyens nécessaires pour faire face à toute situation de crise;
- définir les mécanismes de coordination et d'intervention;
- proposer des actions de suivi-évaluation et de la mise en application du Plan de Contingence de la Croix-Rouge Camerounaise.

### III. RESULTATS ATTENDUS

- La Croix-Rouge Camerounaise dispose d'un plan de contingence réactualisé;
- le plan de contingence de la CRC est vulgarisé auprès des acteurs humanitaires à tous les niveaux (Administrations, Organisations Nationales et Internationales, Partenaires Internes et externes...).

### IV. IDENTIFICATION DES RISQUES PAR REGION

REGIONS	RISQUES SANITAIRES	RISQUES SOCIAUX	RISQUES NATURELS	RISQUES TECHNOLOGIQUES
<b>CENTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choléra;</li> <li>• Rougeole;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH SIDA;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulèvement et mouvement des populations;</li> <li>• Conflits interethniques ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orages;</li> <li>• Glissement de terrain;</li> <li>• Tremblement de terre;</li> <li>• Émanation des gaz;</li> <li>• Existence des pachydermes;</li> <li>• Inondations;</li> <li>• Déforestation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pipe line;</li> <li>• Explosion des usines;</li> <li>• Base ENEO;</li> <li>• Non respect des normes d'urbanisation;</li> <li>• Crash d avion;</li> <li>• Incendies;</li> <li>• Accidents (routiers ferroviaires);</li> <li>• Proximité de la SCDP des habitations ;</li> <li>• Proximité des stations-services des habitations ;</li> <li>• Granulat en plein centre-ville.</li> </ul>
<b>SUD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cholera;</li> <li>• Rougeole;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulèvement et mouvement des populations;</li> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Afflux des déplacés/retournés ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émanation des gaz;</li> <li>• Inondations;</li> <li>• Raz de marée;</li> <li>• Déforestation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incendies;</li> <li>• Accidents (routiers);</li> <li>• Tracée du pipeline;</li> <li>• Non respect des normes d'urbanisation ;</li> <li>• Barrages Hydro-électriques</li> </ul>
<b>EST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cholera;</li> <li>• Rougeole;</li> <li>• Poliomyélite;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulèvement et mouvement des populations;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émanation des gaz;</li> <li>• Orages;</li> <li>• Inondations ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incendies;</li> <li>• Accidents (ferroviaires,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• VIH SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Porosité des frontières (RCA);</li> <li>• Tensions ethniques due à la présence des réfugiés Centrafricains ;</li> <li>• Phénomène des coupeurs de routes ;</li> <li>• Kidnapping ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des pachydermes;</li> <li>• Déforestation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>routiers);</li> <li>• Tracée du pipeline ;</li> <li>• Barrages Hydro-électriques</li> </ul>
<b>LITTORAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epidémies (cholera);</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• Insécurité alimentaire (Douala, Edéa, Nkongsamba ).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soulèvement et mouvement des populations;</li> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Criminalité et insécurité ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations (Douala, Edéa, Nkam);</li> <li>• Séismes;</li> <li>• Éruptions volcaniques (Nkongsamba, Manjo);</li> <li>• Raz de marées (villes côtières);</li> <li>• Glissements de terrain (Douala, Mounjo, Sanaga maritime);</li> <li>• Émanation de gaz (Douala).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base ENEO ;</li> <li>• Explosions (Douala ; Edéa) ;</li> <li>• Incendies (les usines et marchés) ;</li> <li>• Accidents routiers, ferroviaires et maritimes ;</li> <li>• Proximité des stations services des habitations.</li> </ul>
<b>NORD-OUEST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méningite;</li> <li>• Choléra;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH/SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Afflux des déplacés;</li> <li>• tension ethnique due à la présence des réfugiés nigériens;</li> <li>• Conflits agropastoraux;</li> <li>• Porosité des frontières (Nigeria) ;</li> <li>• Phénomène des coupeurs de routes ;</li> <li>• Kidnapping ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émanation de gaz;</li> <li>• Glissement de terrain;</li> <li>• Inondations ;</li> <li>• Incendies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de la voie publique;</li> <li>• Présence de maisons d'habitation à côté des dépôts pétroliers (SCDP).</li> </ul>
<b>OUEST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méningite;</li> <li>• Choléra;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH / SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Conflits agro-pastoraux;</li> <li>• Soulèvement et mouvement des populations ;</li> <li>• Afflux des déplacés ;</li> <li>• Augmentation de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émanation de gaz;</li> <li>• Glissement de terrain;</li> <li>• Inondations ;</li> <li>• Incendies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de la voie publique;</li> <li>• Proximité des maisons d'habitation d'avec les industries chimiques (Brasseries, savonneries) ;</li> <li>• Granulat en plein centre-ville.</li> </ul>

		prostitution.		
<b>NORD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méningite;</li> <li>• Choléra;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH / SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afflux des déplacés/réfugiés;</li> <li>• Tension ethnique due à la présence des réfugiés Tchadiens;</li> <li>• Porosité des frontières (Tchad, Nigeria);</li> <li>• Menace du fondamentalisme religieux ;</li> <li>• Phénomène des coupeurs de routes ;</li> <li>• Kidnapping ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations;</li> <li>• Sécheresse ;</li> <li>• Invasion des pachydermes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de la voie publique ;</li> <li>• Crash d'avion.</li> </ul>
<b>SUD-OUEST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choléra;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH / SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afflux des déplacés;</li> <li>• Soulèvement des populations;</li> <li>• Conflits interethniques ;</li> <li>• Porosité de la frontière/criminalité permanente ;</li> <li>• Crise sociopolitique ;</li> <li>• Phénomène des coupeurs de routes ;</li> <li>• Kidnapping ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations ;</li> <li>• Raz de marées (villes côtières) ;</li> <li>• Glissements de terrains ;</li> <li>• Eruptions volcaniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de la voie publique;</li> <li>• Accidents maritimes ;</li> <li>• Explosions ;</li> <li>• Incendies.</li> </ul>
<b>EXTREME-NORD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méningite;</li> <li>• Choléra;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH / SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Afflux et tensions liés aux déplacés/réfugiés;</li> <li>• Porosité des frontières (Tchad, Nigeria) ;</li> <li>• Phénomène Boko Haram ;</li> <li>• Phénomène des coupeurs de routes ;</li> <li>• Kidnapping ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations;</li> <li>• Sécheresse;</li> <li>• Vents violents ;</li> <li>• Existence des pachydermes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de la voie publique ;</li> <li>• Incendies ;</li> <li>• Crash d'avions.</li> </ul>
<b>ADAMAOUA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méningite;</li> <li>• Choléra;</li> <li>• Poliomyélite;</li> <li>• VIH / SIDA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits interethniques;</li> <li>• Afflux et tensions liés aux déplacés/réfugiés ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations;</li> <li>• Sécheresse ;</li> <li>• Vents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accidents de la voie publique ;</li> <li>• Incendies ;</li> <li>• Crash d'avions.</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phénomène des coupeurs de routes ;</li> <li>• Kidnapping ;</li> <li>• Augmentation de la prostitution.</li> </ul>		
--	--	--	--	--

## V. SCENARII

	<b>RISQUES SOCIAUX</b>	<b>RISQUES SANITAIRES</b>	<b>RISQUES NATURELS</b>
<b>Les plus probables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affrontements sporadiques, querelles;</li> <li>• Vols de bétail;</li> <li>• Pillage des champs;</li> <li>• Troubles localisés rapidement circonscrites;</li> <li>• Contestations au cours du processus électoral rapidement circonscrites;</li> <li>• Arrivée de 7000 à 10000 nouveaux réfugiés;</li> <li>• Afflux de déplacés (20000).</li> </ul>	Quelques localités affectées dans le pays.	Il y'a forte pluie et les eaux montent pour une durée d'au moins 2 jours. On constate la destruction de quelques maisons puis le déplacement de près de 10 ménages.
<b>Les pires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affrontements meurtriers;</li> <li>• Incendies à grande échelle;</li> <li>• Contestation violente au processus électoral (meurtres, incendies, pillages);</li> <li>• Arrivée des réfugiés (plus de 20000);</li> <li>• Afflux de déplacés internes (plus de 20000).</li> </ul>	Toutes les 10 Régions du pays sont touchées	Les eaux montent pendant une semaine et des milliers de maisons complètement détruites. Plusieurs décès enregistrés et les dégâts matériels sont importants. On note la rupture d'un barrage et plusieurs personnes sont emportées par des eaux.

## VI- ANTICIPATION DES BESOINS HUMANITAIRES D'URGENCE

- Premiers Secours;
- Distribution des vivres et non vivres;
- CASH transfert ;
- Abris;
- Eau et assainissement;
- Logistique;
- Entrepôts de stockage;
- Rétablissement des liens familiaux ;
- Préparation aux activités de résilience.

## VII- INDICATEURS D'ALERTE PRECOCE ET EVENEMENTS DECLENCHEURS

Risques	Indicateurs d'alerte
<b>Sociaux</b>	<p><b>Liés aux conflits interethniques et fonciers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rareté du pâturage;</li> <li>• Non- respect des limites foncières;</li> <li>• Conflits de compétence entre l'autorité administrative et l'autorité traditionnelle;</li> <li>• Publications faites dans les médias réseaux sociaux ;</li> <li>• Conflit dans les pays voisins (Tchad, RCA, Nigeria);</li> <li>• Incitation ou discours des leaders Politiques, traditionnels et religieux;</li> <li>• Règlement de compte (rancunes).</li> </ul> <p><b>Liés au processus électoral</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes dans l'organisation des élections (non acceptation du code électoral, rumeurs sur le bourrage des urnes, changement de lieu de vote, absences bulletin de vote, taux d'inscription sur les listes électorales, distribution et/ou confiscation des cartes électorales, non publication des résultats, proclamation des tendances par des leaders politiques entre autres);</li> <li>• Interpellations et/ou arrestation des leaders politiques;</li> <li>• Instigation et/ou manipulation des leaders sur l'information électorale;</li> <li>• Mauvaise utilisation des medias / réseaux sociaux par les acteurs politiques.</li> </ul> <p><b>Indicateurs transversaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement des forces de l'ordre (à titre dissuasif ou opérationnel);</li> <li>• Marches de contestations;</li> <li>• Couvre-feux;</li> <li>• Limitations des mouvements de personnes (check points entre autres).</li> </ul>
<b>Sanitaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saison sèche;</li> <li>• Diminution sensible du niveau d'eau dans les puits;</li> <li>• Coupures intermittentes de l'eau par la CDE (Camerounaise des eaux);</li> <li>• Approvisionnement en eau d'origine douteuse;</li> <li>• Apparition des pluies;</li> <li>• Approvisionnement en eau de pluie et des puits souillés;</li> <li>• Consommation des aliments souillés (fruits et légumes);</li> <li>• Souillure de l'environnement due à la remontée des eaux émanant des latrines et des déchets;</li> <li>• Croyances et mœurs dans certaines communautés ;</li> <li>• Promiscuité ;</li> <li>• Prostitution.</li> </ul>
<b>Naturels</b>	<p>Forte pluviométrie entraînant la montée des eaux, qui provoque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La destruction des habitations et d'autres infrastructures ;</li> <li>• La destruction des cultures ;</li> <li>• La perte du bétail ;</li> <li>• Les pertes en vies humaines.</li> </ul>

### IDENTIFICATION DES SCÉNARIOS ET ZONES À RISQUE DANS LE CADRE DU PROCESSUS ELECTORAL ET AUTRES MANIFESTATIONS POLITIQUES.

IDENTIFICATION DES RISQUES ET LOCALISATION DES ZONES A RISQUE	PAR REGION
	<p><b>CENTRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mfoundi (Yaoundé)</b> : Mokolo, Nkomkana, Mvog Ada, Briqueterie, Elig edzoa, Obili, Ngoa-ékélé, Mvog-Mbi, prison centrale de Kodenguï, Odza...</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soulèvement des populations;</li> <li>- Mouvements de populations;</li> <li>- Conflits interethniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lékié</b> (Obala, Elig-Mfomo, Evodoula)</li> <li>- <b>Mbam-Inoubou</b> (Makenéné)</li> <li>- <b>Haute-Sanaga</b> (Nkoteng et Mbadjock)</li> <li>- <b>Nyong-et-Kélé</b> (Tout le département)</li> <li>- <b>Nyong-et-So'o</b> (Mbalmayo)</li> <li>- <b>Mefou-et-Afamba</b> (Mfou)</li> <li>- <b>Mefou-et-Akono</b> (Mbankomo)</li> </ul> <p><b>SUD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mvila</b> (Ebolowa)</li> <li>- <b>Océan</b> (Kribi)</li> <li>- <b>Valée du Ntem</b> (Ambam, Kyé-Ossi)</li> <li>- <b>Dja et Lobo</b> (Sangmélina et Zoétélé)</li> </ul> <p><b>EST</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Haut-Nyong</b> (Abong-Mbang, Lomié)</li> <li>- <b>Lom et Djerem</b> (Bertoua, Mandjo et Garoua Boulāi)</li> <li>- <b>Kadéi</b> (Batouri, Kété, Kenzou)</li> <li>- <b>Mboumba et goko</b> (Yokadouma)</li> </ul>
<b>SCENARII</b>	<p><b><u>LE PIRE :</u></b> Contestation au cours du processus électoral assorties de violence généralisée (meurtres, incendies).</p> <p><b><u>LES PLUS PROBABLES</u></b> Affrontements sporadiques; Pillages des points de commerce et maisons d'habitation; Troubles localisés rapidement circonscrits</p>
<b>PROBLEMES HUMANITAIRES</b>	Morts Sans-abris; Problèmes d'eau; RLF;
<b>ANTICIPATION DES BESOINS HUMANITAIRES</b>	<b>EN FONCTION DES PROBLEMES HUMANITAIRES</b>
<b>INDICATEURS / EVENEMENTS DECLENCHEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interpellation des leaders politiques;</li> <li>- marches de contestations ;</li> <li>- Règlement de compte (rancunes);</li> <li>- Commentaires médiatiques;</li> <li>- Contestation du code électoral;</li> <li>- Contestation du taux d'inscription sur les listes électorales ;</li> <li>- Contestation de la distribution des cartes électorales;</li> <li>- Proclamation des tendances par les leaders politiques.</li> </ul>

## NORD-OUEST

<p>IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES ZONES A RISQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits interethniques</li> </ul>	<p><b><u>Mezam:</u></b> Bali-bawock Bambili- babanki (small) Bambui- babanki (Fudong) Pinyin- awing</p> <p><b><u>Nghoketundjia:</u></b> balikumbat, bafanji</p>
--	---

	<p>Balikumbat- Bamali Balikumbat-Bambalang</p> <p><b><u>Bui</u></b> : oku- mbessa</p> <p><b><u>Menchum</u></b> : benakuma- akwaya Cultivateur (grafi) éleveurs (bororo)</p>
<b>QUEST :</b>	
IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES ZONES A RISQUE	<p><b><u>Mifi</u></b> : Bafoussam, Bamougoum <b><u>Bamboutos</u></b> : Mbouda, Galim Batcham Babadjou <b><u>Menoua</u></b> : Fongo-tongo, Dschang <b><u>Noun</u></b> : Fombot, Kouoptamo, Fouban, Bangourain <b><u>Haut-kam</u></b> : Bafang, Kekem</p>
SCENARII	<p><b><u>LE PIRE : Contestation des élections</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contestation au cours du processus électoral assorties de violence généralisée (meurtres, incendies...)</li> </ul> <p><b><u>LES PLUS PROBABLES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soulèvements;</li> <li>- mécontentements;</li> <li>- affrontements.</li> </ul>
PROBLEMES HUMANITAIRES	<p><b>EN FONCTION DES ZONES A RISQUE ET DES SCENARII</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- incendies des maisons suite aux violences ;</li> <li>- routes barricadées ;</li> <li>- blessés ;</li> <li>- DCD ;</li> <li>- mouvements des populations ;</li> <li>- manque d'abris.</li> </ul>
ANTICIPATION DES BESOINS HUMANITAIRES	<p><b>EN FONCTION DES PROBLEMES HUMANITAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- non-food items ;</li> <li>- food items ;</li> <li>- réhabilitation ;</li> <li>- potabilisation de l'eau ;</li> <li>- logistiques ;</li> <li>• stockage du matériel d'intervention ;</li> <li>• acquisition du matériel roulant ;</li> <li>• acquisition du matériel de la communication (téléphone, mégaphone, phonie, dossards drapeaux) ;</li> <li>• matériels de Premiers Secours.</li> </ul>
INDICATEURS / EVENEMENTS DECLENCHEURS	<p><b>EN FONCTION DES SCENARII</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vote multiple par un individu déclenche : soulèvement, affrontement mécontentement ;</li> <li>- non publication des résultats des élections déclenche : soulèvement, affrontement, mécontentement ;</li> <li>- contestation des résultats des élections déclenche : soulèvement, affrontement mécontentement ;</li> <li>- intimidation entraîne le soulèvement ;</li> <li>- destruction des champs par les animaux des éleveurs entraîne affrontement ;</li> <li>- corruption ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rumeur sur le bourrage des urnes ;</li> <li>- confiscation des cartes de certains électeurs ;</li> <li>- changement illégal du lieu de vote d'un individu ;</li> <li>- absence de bulletin de vote de certains partis.</li> </ul>
--	--

## LITTORAL ET SUD OUEST

<b>IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES ZONES A RISQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mouvements des populations;</li> <li>- soulèvements des populations;</li> <li>- contestations populaires (pré et post électorales);</li> <li>- latente des conflits inter ethniques;</li> <li>- insécurité permanente;</li> <li>- criminalité accentuée.</li> </ul>	<p>Wouri – Moungo (Douala-Nkongsamba-Njombe/Penja-Loum-Mbanga)</p> <p>Fako-Meme- (Buea-Tiko-Limbe-Muyuka- kumba -Mamfe-Bakassi-Lebialem).</p>
<b>SCENARII</b>	<p><b>LE PIRE</b> Soulèvement populaire et affrontement (civiles et/ou armée)</p> <p><b>LE PLUS PROBABLE</b> Contestations électorales avec des velléités de vandalisme</p>
<b>PROBLEMES HUMANITAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- perturbation des mouvements des populations :</li> <li>• rareté des moyens de locomotion</li> <li>• ralentissement des activités de ravitaillements</li> <li>• inflation</li> <li>- difficulté d'accès aux soins médicaux</li> <li>- problème d'assainissement avec pour conséquence les risques d'épidémie</li> </ul>	<p><b>EN FONCTION DES ZONES A RISQUE ET DES SCENARII</b> Douala – mbanga – nkongsamba – kumba – muyuka – mutenguene – jombe/penja</p> <p>Idem toutes les zones</p>
<b>ANTICIPATION DES BESOINS HUMANITAIRES</b>	<p><b>EN FONCTION DES PROBLEMES HUMANITAIRES</b> Toutes les zones</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation des équipes d'intervention (formation et recyclage des équipes spécialisées) ;</li> <li>- logistiques ;</li> <li>• stockage du matériel d'intervention ;</li> <li>• acquisition du matériel roulant ;</li> <li>• acquisition du matériel de la communication (téléphone, mégaphone, phonie, dossards drapeaux).</li> </ul>
<b>INDICATEURS / EVENEMENTS</b>	<b>EN FONCTION DES SCENARII</b>

<b>DECLENCHEURS</b>	<p>Tous les scénarii :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- publication des tendances ;</li> <li>- ambiance tendue ou désaccord entre les parties dans le processus d'organisation du scrutin (loi électorale, listes des candidats, distribution des cartes électorales, calendrier flou) ;</li> <li>- mauvaise manipulation de l'information électorale par les medias ;</li> <li>- mauvaise utilisation des medias par les acteurs politiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• media public (dépendance affichée) ;</li> <li>• medias privés (manque de maturité et de responsabilité) ;</li> <li>• déploiement des forces de l'ordre (à titre dissuasif ou opérationnel).</li> </ul> </li> </ul>
---------------------	--

### ADAMAOUA, NORD ET EXTREME NORD

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES ZONES A RISQUE	<p><b>ADAMAOUA</b>  Affrontements liés à l'élection (Vina, Mbere) ;  Université de N'Gaoundéré (manipulation des étudiants) ;  Les Fiefs des partis politiques (base des partis) ;  Affrontements interethniques (Mbere) Bayas, Mbororos, Foulbés Tikars.</p> <p><b>NORD</b>  Porosité des frontières (Bibemi, Figuil, Mayo Rey) ;  Le Faro, avec le Nigeria (Faro, la Bénoué et Ngachiga) ;  Affrontements inter ethniques : Mboum et les Foulbés (Mayo Rey) ;  Affrontements inter-religieux ;  Braderie de la nationalité (liée à l'accès de la carte d'identité par les étrangers) ;  Dans le même parti il y a la guerre froide ou les tendances entre les partisans): MRC, ADD, UNDP, ANDP, RDPC, UDC, SDF... ;  La menace de l'extrémisme religieux importé du Nigeria ;</p> <p><b>EXTREME-NORD</b>  Conflits interethniques entre kotokos et Arabe Choas ;  Kotoko et Mousgoum (Logone et Chari)  Massa-Mousgoum-Kanari (Mayo Danay)  Relents des problèmes domaniaux entre l'administration et les kotokos ;  L'incivisme fiscal de la part de la population ;  Délinquants armés / enfants soldats.</p>
SCENARII	<p><b>LE PIRE</b>  Non obtention des cartes d'électeurs ;  contestation des résultats des élections ;  Persistance des problèmes fonciers.</p> <p><b>LE PLUS PROBABLE</b>  Risque localisé de non acceptation de la CR (implication des responsables CR dans les partis politiques ;</p>

	En général, la valeur ajoutée dans la perception de la CR par les populations eu égard aux actions menées de manière antérieure.
PROBLEMES HUMANITAIRES	<b>EN FONCTION DES ZONES A RISQUE ET DES SCENARII</b> -Mouvements des populations (déplacés internes, réfugiés) ; -Blessés et DCD ; -Risque de problèmes liés à la sécurité économique.
ANTICIPATION DES BESOINS HUMANITAIRES	<b>EN FONCTION DES PROBLEMES HUMANITAIRES</b> - distribution des NFI et vivres ; -Eau et assainissement ; -RLF ; -Abris ; -Activités de résilience ; - logistiques ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• stockage du matériel d'intervention ;</li> <li>• acquisition du matériel roulant ;</li> <li>• acquisition du matériel de la communication (téléphone, mégaphone, phonie, dossards drapeaux) ;</li> <li>• matériels de Premiers Secours.</li> </ul>
INDICATEURS / EVENEMENTS DECLENCHEURS	<b>EN FONCTION DES SCENARII</b> -Incitation ou discours des leaders Politiques, traditionnels et religieux.

### VIII- OBJECTIFS STRATEGIQUES

- Renforcer les capacités opérationnelles et logistiques de la SN;
- renforcer les ressources humaines;
- mettre en place une gestion efficace à l'aide humanitaire ;
- renforcer la diffusion et la promotion des activités du Mouvement auprès des parties prenantes, afin de minimiser le risque lié à la sécurité des volontaires ;
- mettre en place un système de communication fiable et efficace ;
- prendre en compte les dispositions d'accueil et de protection des déplacés et des réfugiés en accord avec les tiers ;
- intensifier l'assistance des communautés en collaboration avec le MINAT et les autres partenaires.
- Assurer l'assistance aux victimes;
- assurer l'assistance des déplacés et des réfugiés;

### IX- PLAN D'ACTION (Activités à mener)

#### 1. Stratégie pour la gestion des risques sociaux

<b>Compris tous les risques sociaux</b>	
<b>AVANT (Préparation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et établir une cartographie des zones à risques ;</li> <li>• Restituer le plan de contingence aux comités et volontaires ;</li> <li>• Renforcer les capacités des comités concernés (formation et recyclage) ;</li> <li>• Mettre sur pied un système d'alerte précoce opérationnel ;</li> <li>• Pré- positionner le matériel de Premiers Secours et de sensibilisation ;</li> <li>• Constituer et organiser les équipes d'intervention ;</li> <li>• Établir la liste des volontaires à déployer sur le terrain (avec les adresses), ainsi que</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>leur localisation prévue ;</li> <li>Promouvoir la connaissance du Mouvement au sein de la communauté ;</li> <li>Établir les contacts avec les autorités locales (administratives, religieuses, traditionnelles) ;</li> <li>Etablir et diffuser un système de communication interne / externe ;</li> <li>Promouvoir la culture de la paix ;</li> <li>Identifier les sites probables d'évacuation (sites de recasement et des structures hospitalières);</li> <li>Faire des exercices de simulation.</li> </ul>
<b>Conflits interethniques / Agropastoraux / afflux des déplacés / réfugiés</b>	
<b>PENDANT (Intervention / Réponse)</b>	Déclencher l'alerte; Notifier l'intervention de la CR (réponse et des mouvements) aux autorités; Mobiliser les secouristes; Enregistrer les cas ; Administrar les premiers secours; Procéder au tri et aux évacuations;
Dans les 24 heures	
Dans les 48 heures	Administration des premiers secours et Premiers Secours Psychologiques (suite) ; Évacuations ; Évaluation des besoins.
Dans les 72 heures	Administration des premiers secours; Soutien psychosocial; Hygiène et assainissement.
Entre la 1 <sup>ère</sup> et la 4 <sup>ème</sup> semaine	Soutien psychosocial ; Hygiène et assainissement ; Rétablissement des Liens Familiaux (RLF); Distribution des vivres et non vivres ; Appui à la construction des abris.
<b>APRES (Réhabilitation et activités de résilience à partir de la 4<sup>ème</sup> semaine)</b>	Sensibilisation; Hygiène et assainissement ; Promotion des AGR; Appui au recasement; Soutien Psychosocial; Évaluation/ Rédaction du rapport.
<b>Émeutes / Mouvements de populations</b>	
<b>AVANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités des comités concernés (formations, recyclages et exercices de simulation) ;</li> <li>Mettre sur pied un système d'alerte précoce opérationnel ;</li> <li>Pré - positionner le matériel de Premiers Secours et de sensibilisation ;</li> <li>Constituer et organiser les équipes d'intervention ;</li> <li>Etablir et diffuser un système de communication interne / externe ;</li> <li>Identifier les sites probables d'évacuation (sites de recasement et des structures hospitalières);</li> </ul>



<b>PENDANT</b>	<p>Fixer les modalités d'intervention et les faire connaître à tous les intervenants.  Déclencher l'alerte (communication interne et externe selon la procédure);  Mobiliser les volontaires (regroupement, briefing et coordination des équipes);  Déployer et relayer les équipes de secouristes ;</p> <p><b>En cas de soulèvements</b>  Notifier l'intervention de la Croix-Rouge (réponse et des mouvements) aux autorités;  Porter secours;  Évacuer les blessés;  Enregistrer les personnes affectées (vulnérables);  Procéder à l'évacuation en cas de besoin;  Faire le point journalier de la situation.</p> <p><b>Aspects pratiques à tenir en compte en cas de couverture des élections</b>  Il est important que la CRC assure une couverture d'urgence. Cependant, celle-ci doit être discrète (et si possible à distance), de façon à garantir son indépendance et sa neutralité. Il est donc recommandé que la Croix-Rouge soit en alerte. Le système d'alerte doit être prêt à être déclenché en cas de problème. Pour faciliter son action, la Croix-Rouge doit préalablement prendre contact avec les responsables des bureaux de vote, les forces de l'ordre, les autorités administratives et traditionnelles, afin de les informer de l'objectif de sa présence sur le terrain et sa localisation en cas de besoin.</p>
	<p><b>APRES (Réhabilitation)</b></p> <p>Évaluer la situation ;  Rester en alerte ;  Rédiger le rapport.</p>

## 2. Stratégie pour la gestion des risques sanitaires

<b>AVANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recrutement et formation des volontaires;</li> <li>-Mise sur pieds d'un système d'alerte;</li> <li>-Mise sur pied d'un système de surveillance épidémiologique ;</li> <li>-Organisation des équipes d'intervention ;</li> <li>-Sensibilisation de la communauté (promotion de l'hygiène, assainissement, IEC /CCC...);</li> <li>-Pré-positionnement des kits;</li> <li>-recensement des ressources disponibles;</li> <li>-Inventaire des formations sanitaires;</li> <li>-Renforcement du système de surveillance épidémiologique en collaboration avec les structures sanitaires.</li> </ul>
<b>PENDANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alerte;</li> <li>- Évaluation de la situation;</li> <li>- S'assurer de la disponibilité des ressources (matérielles, humaines ; capacité d'accueil....);</li> <li>- transmission de l'information aux autorités locales et au Siège National ;</li> <li>- Déploiement des équipes d'intervention pour la sensibilisation de la communauté (porte à porte, masse, affiches, médias, communiqués);</li> <li>- Promotion de l'hygiène.</li> </ul>
24H	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Briefing;</li> <li>- Poursuite des interventions;</li> <li>- Promotion de l'hygiène.</li> </ul>
48H	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Briefing/Formation;</li> <li>- Poursuite des interventions;</li> <li>- Assainissement (potabilisation de l'eau, désinfection des latrines...).</li> </ul>
72H	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation;</li> <li>- Poursuite des activités ; orientation et transfert des malades vers les services de santé ;</li> <li>- Sensibilisation ;</li> <li>- Rapport des activités de la semaine.</li> </ul>
1 semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Évaluation;</li> </ul>

1 mois	-Poursuite des activités; - Rapport mensuel.
<b>APRES</b>	- Suivi et évaluation - Leçons apprises.

### 3. Stratégie pour la gestion des risques naturels

ACTIVITES	AVANT	PENDANT					APRES
		24 H	48H	72H	1 <sup>ère</sup> sem	1 mois	
Identification des zones	X						
Information des autorités	X						
Mobilisation des volontaires	X						
Mise sur pied d'un Système d'alerte précoce	x						
Formation/Recyclage	X						
Composition des équipes d'intervention	X	X					
Sensibilisation des populations concernées	X		X	X	X	X	x
Prédisposition du matériel	X		X		X	X	X
Déclenchement de l'alerte		X					
Évaluation initiale		X					
Intervention sur le terrain (premiers secours et assistance)		x	x	x	x	X	
Évaluation à mi-parcours				x	x	x	
Recensement/Enregistrement		x	X				
Appui au recasement provisoire		x	X	X	x	X	
Identification des plus vulnérables				X			
Distribution des vivres et non vivres				x	x	X	
Appui à la construction des abris				X	X	X	
WASH (eau et assainissement)			x	x	x	X	x
Promotion de l'hygiène			x	x	x	x	X
Soutien psychologique		x	x	x	x	x	X
Activités de réhabilitation (réinsertion sociale, promotion des AGR, Appui au recasement)							X
Rétablissement des liens Familiaux					x		
Suivi et évaluation finale							x
Leçons apprises							X

#### **X- GESTION DES VOLONTAIRES**

- Les volontaires et le personnel doivent arborer un dossard marqué de manière visible, de l'emblème de la Croix-Rouge ;
- La sécurité et la protection des volontaires sont primordiales ;
- Tous les postes de secours doivent être clairement visibles et identifiables ;
- Les volontaires doivent être sensibilisés aux règles de sécurité de l'action Croix-Rouge ;
- Lorsque les volontaires sont déployés sur le terrain, le comité concerné doit avoir un registre de leur liste nominale et leur fournir des ordres de mission ;
- Disposer d'un stock approprié pour la réponse ;
- Les localités ciblées doivent conduire régulièrement des exercices de simulation pour une réponse efficiente.

#### **XI- COMMUNICATION ET COORDINATION DE LA CRC EN TEMPS DE CRISE**

La crise est un événement inattendu qui survient à un moment donné dans la vie d'une organisation et influence son fonctionnement normal. Elle peut contribuer à la valorisation ou à la dégradation de

l'image de la structure, selon qu'elle est gérée avec efficacité ou pas. La communication CRC doit respecter les procédures suivantes :

#### ❖ **Médias et informations**

La Croix-Rouge Camerounaise conformément au schéma de communication en son sein, communiquera par le biais de la Direction Nationale de la Communication (DIRCOMM). Afin d'assurer une gestion efficace de l'information, la DIRCOMM centralisera toutes les informations recueillies et les utilisera pour préparer des dossiers de presse qu'elle mettra à la disposition du DOS/CRC.

#### ❖ **Communication et coordination au sein du Mouvement**

La Coordination au sein du Mouvement Croix-Rouge sera effectuée en conformité avec les accords de Séville et ses protocoles additionnels. Conformément aux accords susmentionnés et en pareilles circonstances, la Croix-Rouge Camerounaise en tant société nationale opératrice aura la charge d'assurer la coordination de l'action du Mouvement Croix-Rouge. Pour ce faire, elle maintiendra avec toutes les autres composantes dudit Mouvement une collaboration et une communication régulière.

#### ❖ **Communication et coordination avec les intervenants externes au Mouvement Croix-Rouge**

La communication et la coordination avec les intervenants externes au Mouvement Croix-Rouge se feront à chaque niveau d'intervention et en conformité avec le plan de contingence national multirisque. Il s'agira pour la CRC de collaborer et de partager les informations avec toutes les parties prenantes ayant été identifiées comme acteurs clés pouvant influencer l'atteinte des objectifs du dispositif d'intervention de la CRC.

#### ❖ **Collaboration avec les Sociétés Nationales des pays Frontaliers**

La CRC collaborera avec les Sociétés Nationales du Congo (Brazzaville), du Gabon, du Nigeria, de la RCA, du Tchad et de la Guinée-Equatoriale. Cette collaboration portera sur la surveillance des éventuels mouvements de population vers ces pays. Elle portera également sur la sensibilisation des communautés des villes et villages frontaliers des pays voisins par les branches locales des Sociétés Nationales susmentionnées. Pour ce faire, la CRC prendra attache avec chaque Société Nationale de pays frontalier (SNF) afin que les coordonnées des responsables des opérations desdites Sociétés puissent être partagées et par ricochet faciliter la communication entre les unités opérationnelles de nos différentes sociétés nationales. A ce propos, dès l'activation de son dispositif d'intervention, la CRC se chargera d'informer les SNF sur l'évolution de la situation durant toute la période couverte par le plan de contingence.

##### • **Système national d'alerte précoce de la CRC**

Systeme qui facilite et accélère la circulation de l'information en cas de situations d'urgence, entre les comités départementaux et le siège (vice-versa) pour permettre une réponse immédiate avec l'appui du siège et/ou autres comités si nécessaire. Ce système a pour acteurs, tous les volontaires et la Direction Nationale de Gestion des Catastrophes et du personnel de la cellule de communication de la CRC.

##### • **Fonctionnement du système national d'alerte précoce**

C'est une communication par SMS dont le texte est en écriture bâton et répond aux questions essentielles (les 5W : what, who, where, when, why qui signifie en français quoi, qui, quand, où, comment ?)

Exemple : EBOULEMENT DE TERRAIN - CE 11/06/2019- A MBANKOLO- 0 DCD- 2 BLESSES GRAVES- DEGATS MATERIELS IMPORTANTS.

**NB** : Plus important que répondre aux 5 W, le message doit être claire et donner des informations essentielles pour permettre au niveau central de déclencher la procédure et de contacter immédiatement la personne par téléphone afin d'obtenir tous les détails de la situation en cours.

- **Objectif du message**

L'objectif du message est de susciter la réaction du siège qui est en contact direct avec les partenaires. L'émetteur au niveau des branches à l'obligation de copier le message au président du comité et au DM. Surtout si ces derniers ne sont pas au courant de sa démarche.

Une fois le message reçu au niveau de la DNGC, il doit être immédiatement répercuté à la hiérarchie avec copie à la Direction de la communication.

Si le membre du système qui est au niveau des branches locales se trouve plutôt en position de récepteur, du message émis par le siège, il ne doit prendre aucune initiative sans se référer à sa hiérarchie.

## **XII- ORGANISATION DES SECOURS**

La nécessité de l'organisation de la Direction Nationale de Gestion des Catastrophes s'impose dans la mesure où c'est un domaine phare de nos activités. C'est aussi le domaine dans lequel nous l'on rencontre le plus de problèmes en rapport avec la gestion des volontaires.

### **1. Au niveau central**

Au secrétariat général du siège National, la Direction Nationale de Gestion des Catastrophes figure en bonne place des services techniques. C'est en fait l'une des plus vieilles Directions. Sa prépondérance et sa position stratégique appellent à une réforme sous réserve des moyens à dégager pour sa mise en œuvre.

La Direction Nationale de Gestion des Catastrophes doit être renforcée en personnel :

- Chargé de la formation Préparation
- Chargé de la Réponse
- Chargé de la sécurité alimentaire

La Direction Nationale de Gestion des Catastrophes est chargée des tâches suivantes :

- Coordination des activités dans les sections techniques des structures décentralisées ;
- suivi et l'évaluation des activités de secourisme et des urgences à l'échelon national ;
- élaboration, du suivi et de l'évaluation des projets d'intérêt communautaire en collaboration avec les sections décentralisées et les communautés ;
- élaboration et de la mise en œuvre des programmes de formation ;
- suivi et de l'évaluation des programmes de formation,
- mise en œuvre du fichier national des volontaires secouristes ;
- sélection des candidatures des responsables des sections techniques départementales ;
- mise en œuvre, de la vulgarisation et du suivi du plan stratégique de développement dans le domaine du secourisme et des urgences ;
- vulgarisation de la politique nationale de Gestion des Catastrophes;
- mise en œuvre du partenariat avec les institutions spécialisées en matière de protection civile ;
- organisation de l'observatoire nationale des risques au sein de la communauté ;
- coordination des activités de l'assistance aux réfugiés.

### **2. Au niveau des structures décentralisées**

Il est important de préciser que les structures décentralisées de la Croix-Rouge Camerounaise à savoir les comités départementaux et locaux sont des structures opérationnelles à travers lesquelles le siège National met en œuvre le plan stratégique de développement et les différentes politiques

Nationales. Leur rôle dans le passé est resté très mitigé avec la tendance à la centralisation des activités. Nous entendons qu'avec la réforme et les nouvelles orientations qu'elles jouent pleinement leur véritable rôle dans la conduite des activités.

- **Au niveau Départemental**

Les sections Départementales de Gestion des Catastrophes sont des structures de suivi et d'accompagnement pour les Directions locales. Elles ne mènent pas les activités en tant que tel, mais elles veillent à leur réalisation en conformité avec les directives Nationales. Elles sont chargées de :

- la coordination des sections locales de Gestion des Catastrophes;
- la coordination des activités de Gestion des Catastrophes dans les départements ;
- la vulgarisation du plan stratégique de développement dans le domaine ;
- la vulgarisation de la politique nationale de Gestion des Catastrophes;
- le suivi et de l'évaluation des projets d'intérêt communautaire dans les départements ;
- la sélection des candidatures des responsables techniques des sections locales ;
- le suivi et de l'évaluation des formations secouristes ;
- la centralisation des données sur les risques des sections locales pour le compte de l'observatoire nationale des risques ;
- la centralisation des données sur les volontaires secouristes des sections locales pour le compte du fichier national.

- **Au niveau local**

Les Directions locales de Gestion des Catastrophes sont des structures stratégiques dont l'importance est à souligner. Longtemps abandonnées à elles-mêmes, elles se doivent au temps de la réforme, retrouver leur rôle prépondérant. Elles sont chargées de :

- la conduite des activités de Gestion des Catastrophes,
- la gestion des volontaires secouristes ;
- la gestion du matériel des premiers secours et des urgences ;
- la collecte des données sur les risques pour le compte de l'observatoire Nationale des risques ;
- la mise en œuvre des projets d'intérêt communautaire dans le domaine.

### **XIII- COORDINATION ET COOPERATION**

**La coordination du plan de contingence se fera de la façon suivante :**

- **Au niveau interne**

Sous la supervision du Secrétaire Général, la coordination sera faite par :

- Le responsable national du DM ou son représentant;
- Le Coordonnateur des Programmes et des activités;
- Les Comités Départementaux concernés par l'opérationnalité.

- **Au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge**

L'information sur la survenue d'une catastrophe (Système d'Alerte Précoce -SAP-) provient des volontaires secouristes au niveau communautaire qui la transmettent à leur hiérarchie Locale ou Départementale qui à son tour tient informée le Siège National pour exploitation et action à entreprendre. Il est à préciser que pendant cette phase d'information pour l'attente du déclenchement des actions d'urgence, les volontaires au niveau local interviennent déjà sur le terrain sous la coordination du Comité Départemental.

Le Siège National ainsi saisi, partage à chaud l'information avec ses partenaires institutionnels (Fédération, CICR) selon le type de risque et en fonction des missions assignées à chacun d'eux.

Dans le cadre des risques sociaux, le Siège de la CRC à travers le SG et/ou DNGC coordonne avec le CICR (Chef de Délégation et/ou Délégué Coopération) et partage les informations quant à l'urgence en question. Le CICR, dans les limites de ses capacités, soutient le «lead rôle» de la CRC dans sa réponse. Dans cette perspective, des missions conjointes d'évaluations et, en cas de besoin, une réponse conjointe à envisager.

A cet effet, la communication publique de la CRC concernant la situation doit être coordonnée avec le CICR. En cas de besoin, la communication publique serait conjointe à travers un communiqué de presse.

Le CICR facilite aussi le dialogue avec les autorités, les Forces armées et de Sécurité, et les éventuels donateurs.

Selon l'ampleur et le degré de la crise, le CICR assumera le « lead rôle » comme prévu dans le cadre de l'Accord de Séville et assure, entre autres, le dialogue avec les Forces de Sécurité, l'établissement des règles de sécurité communes à toutes les composantes du Mouvement et notifie les mouvements de la Croix-Rouge aux autorités.

### ➤ **Dans le cadre de catastrophes**

Une alerte généralisée est envoyée à travers un DMIS. La SN/FICR rédige un bulletin d'information, puis une demande de DREF avec budget qui est envoyé aux instances compétentes à NAIROBI puis validée ou rejeté à GENEVE.

La mise en œuvre du Plan d'Action Opérationnel (PAO), après la signature d'un Contrat Programme, est l'initiative de la Société Nationale (CRC) à travers les points focaux locaux des Équipes Locales de Gestion des Catastrophes (ELGC) et de l'Équipe Nationale de Gestion des Catastrophes (ENG), appuyée par les membres de l'Équipe Régionale de Réponse aux Catastrophes en Afrique Centrale (RDRT).

### **Accords Transfrontaliers entre les Sociétés Nationales**

Il est important de partager les informations entre la Société Nationale de départ, de transit, la Société Nationale d'accueil et la Fédération de tout mouvement de population inhabituel dans les délais raisonnables. Ces échanges d'informations se feront par les différents canaux d'information que dispose chaque Société Nationale.

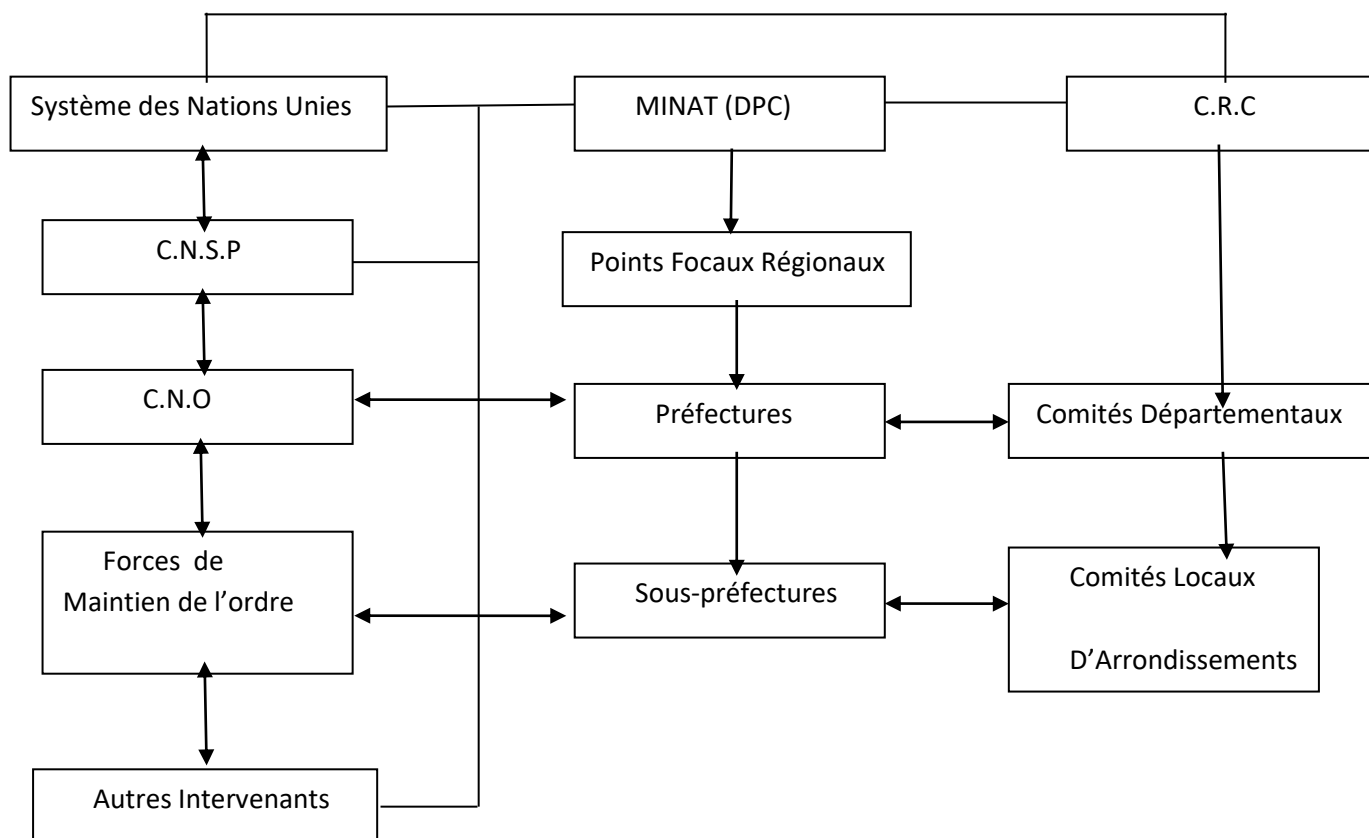
### **Au niveau externe**

La coopération entre la CRC et les diverses agences existantes dans le territoire est un atout incontestable dans le contexte actuel.

La Croix-Rouge Camerounaise fait partie intégrante des structures et agences impliquées dans la gestion des catastrophes, sous la supervision du Ministère de l'Administration Territoriale à travers sa Direction Technique Opérationnelle qui est la Direction de la Protection Civile (DPC). Le déclenchement de toute opération à l'échelle Nationale relève de la compétence du Ministre (MINAT) ; au niveau Régional, la compétence est celle du Gouverneur ; et au niveau des Départements, le Préfet et dans les Arrondissements c'est le sous-préfet qui en est responsable.

Les rencontres se feront sous la supervision du gouvernement à travers la Direction de la Protection Civile. Elle réunira entre autre les services étatiques concernés, tout le système des Nations Unies (SNU), la Croix-Rouge et toutes les autres structures humanitaires existantes dans le pays.

## PLAN DE COORDINATION EN CAS DE CRISE



## **XIV- ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES**

### **La Croix Rouge Camerounaise**

Elle est responsable de l'activation et de la désactivation de son dispositif d'intervention. Ce dispositif peut être redéployé en fonction de l'évolution de la situation et partout où besoin sera.

Conformément aux principes fondamentaux du Mouvement Croix-Rouge, notamment celui de l'impartialité, elle portera assistance à toute personne vulnérable sans distinction, de race, d'appartenance politique ou de toutes autres dispositions discriminatoires qui pourraient entrer en contradiction avec les normes qui régissent l'assistance humanitaire.

Celle-ci mobilisera auprès des partenaires internes et externes au Mouvement, les ressources nécessaires à l'exécution des activités planifiées. Cette mobilisation sera faite sur la base des gaps identifiés et de l'évolution de la situation.

A travers ses comités départementaux et avec l'appui technique du Siège (DNGC, DO, logistique, Finance), elle aura la charge de :

- Recruter et former les volontaires ;
- organiser avec les auxiliaires de l'administration et les personnes ressources des quartiers/villages : la mobilisation, la sensibilisation des communautés, la vulgarisation du plan de contingence et l'organisation des opérations de secours.

### **Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR)**

Le rôle et la responsabilité du CICR dans le cadre de la mise en œuvre de l'actuel plan de contingence sont encadrés par l'accord de coopération **2018** qui lie la CRC au CICR. D'après cet accord, le CICR apportera un appui à la Société Nationale à travers :

- Le financement des formations en Premiers Secours, en rétablissement des liens familiaux et en sécurité (accès plus sûr);
- La dotation en matériel de secours de base (dossards, brancards, atèles, trousse de secours, etc....) et en matériel de télécommunication (radio VHF) ;
- Le financement des activités de promotion et de diffusion du DIH, des Principes Fondamentaux et des valeurs Humanitaires ;
- Le financement des activités de Communication sur l'usage de l'emblème ;
- Le financement de l'exercice de simulation programmé dans le présent plan ;
- Etc.

Certes la Société Nationale a le lead sur la conduite de la mise en œuvre du plan de contingence. Cependant, si la situation devient incontrôlable pour la Société Nationale, le CICR sera dans ce cas son principal interlocuteur afin de lui permettre de mieux maîtriser la situation conformément aux rôles et responsabilités de chaque composante du Mouvement tel qu'édicté par les accords de Séville.



## La Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR)

La FICR appuiera la CRC dans les activités de préparation des équipes de réponse à travers :

- La mobilisation des ressources financières pour les formations des volontaires en premiers secours et en équipement de matériel de base ;
- L'assistance technique dans la préparation et l'organisation de secours ;
- La facilitation de la coordination entre les différents intervenants et les autres SN en cas de mouvement transfrontalier ;
- L'assistance technique et financière en collaboration avec le CICR, à la mise en œuvre de l'exercice de simulation.

### Les Sociétés Nationales Participantes (SNP)

Les relations entre la CRC et les SNP présentes sur le territoire camerounais (la Croix-Rouge Française, la Croix-Rouge Luxembourgeoise...) sont régies par des accords de coopération bilatérale fondés sur le renforcement des capacités de la SN. Ce renforcement des capacités peut prendre plusieurs formes. Dans le cadre du présent plan de contingence, il s'exprimera en termes :

- Financier ;
- Technique ;

### Agences du système des Nations Unies

Conformément aux dispositions du plan de contingence multirisque, les agences du système des Nations Unies seront sollicitées. Même si le recours à celles-ci, reste la responsabilité de l'Etat selon les textes en vigueur en la matière. La participation des agences des Nations Unies dans la mise en œuvre du présent plan de contingence se fera à travers les outils et mécanismes indiqués dans les situations d'urgence en collaboration avec les pays hôtes.

## XV- ANALYSE DES CAPACITES ET RESSOURCES DE LA SN (à confirmer par le CMHD)

### 1. Capacité de la CRC en matière de santé

Centre de Santé	Personnel	Logistique/ Ambulance	Équipement	Infrastructure
<b>YAOUNDÉ (Centre médico- social Henry- Dunant)</b>	5 médecins; 2 IDE; 1 Breveté; 5 aides-soignants; 2 laborantines; 2 conseillères psychosociales; 1 assistante sociale; 1 gardien; 1 économiste; 2 agents d'entretien;	Pas d'ambulance, ni aucun autre véhicule tenant lieu d'ambulance.	2 microscopes; 1 centrifugeuse; 3 réfrigérateurs; 4 ordinateurs dont deux avec imprimantes; 7 lits de consultation; 18 lits d'hospitalisation; 2 pèse-personnes; 2 tensiomètres; équipement de maternité fonctionnel; Équipement partiel du bloc opératoire non	1 bâtiment.

	1 secrétaire.		fonctionnel; Une pharmacie; 3 lits d'accouchement; 3 boîtes de petite chirurgie.	
<b>DOUALA</b>	1 IDE; 3 diplômés volontaires; 1 agent d'entretien.	Une ambulance médicalisée.	Pèse-personnes; 1 réfrigérateur; 3 lits d'hospitalisation; 1 lit de consultation; 2 salles.	1 bâtiment.
<b>FOUMBAN</b>	1 médecin; 1 IDE; 3 aides-soignants; 1 gardien; 1 agent d'entretien; 1 secrétaire.	Pas d'ambulance.	2 lits d'observation.	1 bâtiment.
<b>MEBANG</b>	2 IDE; 1 agent d'entretien.	Pas d'ambulance	Pèse enfants; 2 lits d'observation; 1 pèse-personne; 1 tensiomètre; stéthoscope; 1 boîte de petite chirurgie; 2 tambours; 2 haricots; 3 plateaux; 1 mètre ruban ;	Pas de bâtiment.

## 2. Tableau de l'analyse des capacités de la Société Nationale et l'identification des contraintes/lacunes

### A) Ressources humaines

Ressources	Disponibles		Besoins	A Recycler	Observations
	Formés	Actifs			
Instructeurs	193	50	30	50	Formation
Moniteurs	467	210	150	210	Formation
Secouristes	63 000	5 000	3 500	5 000	Formation
<b>Volontaires</b>		<b>564</b>			<b>Recrutement (chiffre à confirmer par la D.O)</b>
Agents RLF	96	22	40	96	Formation
ECOSEC	30	25	15	25	Formation
ENGC	27	15	30	15	Formation
RDRT	35	26	15	26	Formation

## B) Ressources matériels : (Logistique et D.O)

Matériel	Disponible	Total	Besoins	Observations
Ambulances	3 (1 en panne)	2	5	donation
Moto	16 (5 en panne)	11	9	donation
Vélo	60 (10 en panne)	50	25	donation
Desktop	9 (2 en panne)	7	15	donation
Imprimante	1	1	15	Donation
Photocopieur	2 (2 en panne)	0	5	donation
Sièges	17 1 Terrain disponible et 1 terrain titré + plan	9	Réfectionner les sièges existants	Dotation (3 Besoins de réfection) Donation (2 provisoires) Donation (3 en état de délabrement avancé)
Entrepôt	2	2	3	Construction
Internet	3	3	17	connexion
Téléphone	2	2	18	Connexion
Fax	1 (1 en panne)	0	5	Connexion
Appareil photo	1 (1 en panne)	0	5	Dotation
Mégaphone	14	14	56	Donation
Dossards	1386 (70 déteints)	1316	2500	Donation
Drapeaux	2	2	100	Dotation
Echarpes / Triangles	513	513	1500	donation
Kits d'assainissement (bottes, brouettes, gants, pelles, râteaux, pioches, casques, etc...)	29 pulvérisateurs 16 mégaphones (1 détérioré) 90 gants 172 paires de bottes 70 manteaux 600 caches nez 91 casques 1 Palan et 1 baramine 13 arrosoirs, 12 brouettes, 62 machettes, 9 râteaux, 7 pioches, 27 houes, 5 pelles			donation
Brancards	111 (13 vétustes)	98	150	Donation
Couvertures	55	55	250	Dotation
Housses mortuaires (Body bag)	2	2	98	Donation
Trousses de secours	69 (14 vides) 34 trousse individuelles	35	215	Donation Donation (à recharger)
Mannequins	4 (1 vétuste)	3	147	Donation
Moule à buses	1	1	0	Donation
Congélateur	1	1	0	Donation (retenue à Bertoua)
Pirogue	1	1	5	Donation

## ANNEXES

### A. CONTACTS DES PARTENAIRES ET POINTS FOCaux

- **Délégation Régionale du Comité International de la Croix-Rouge pour l'Afrique Centrale**  
B.P : 6157  
Tél : + 237 222 20 63 82 / 699 41 59 45  
E-mail : [yao\\_yaoundé@icrc.org](mailto:yao_yaoundé@icrc.org)

- **Représentation Régionale Afrique Centrale de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge**  
B.P : 11507  
Quartier Bastos, Rue Mini – Prix (Yaoundé)  
Tel (B) : +237 222 21 74 37/38 Fax (B) : +237 222 21 74 39  
Site web : <http://www.ifrc.org>

- **Direction de la Protection Civile (DPC) :**  
**Mme YAP Mariatou (Directeur) Tél 661 93 22 21**  
E-mail : [yapmariatou@yahoo.fr](mailto:yapmariatou@yahoo.fr)  
Tél /Fax: + 237 222 21 46 06  
E-mail : [minatd.dpc.onr@camnet.cm](mailto:minatd.dpc.onr@camnet.cm)  
Web site : [www.dpcminat.cm](http://www.dpcminat.cm)

### LISTE ET CONTACTS DES POINTS FOCaux (A réactualiser)

Région	Noms et Prénoms	Fonctions	Contacts
Adamaoua	YAYA Moussa	S.G Comité Vina Membre ENGC	+237 75 30 90 29 / 96 33 87 66
Centre	AYISSI NOUMA Bernard	Directeur National de Gestion des Catastrophes (DNGC)	+237 677 22 35 56 / 695 17 81 05 <a href="mailto:ayissibernard@yahoo.fr">ayissibernard@yahoo.fr</a>
	EWOUDOU EWONDO Auguste	Chef Service RLF	+237 676 30 51 40 / 696 06 27 41 <a href="mailto:augustaux@yahoo.fr">augustaux@yahoo.fr</a>
	ZE André	Assistant au Directeur National	+ 237 77 60 79 45 <a href="mailto:andreinsu@yahoo.com">andreinsu@yahoo.com</a>
	RIPA NJANKOUO MOHAMADOU	Directeur Départemental De Gestion des Catastrophes MFOUNDI	+237 670 74 14 58
Est	NGOULA FOUMENA Léopold	Membre ENGC Point Focal RLF	+237 697 07 34 26 / 677 97 52 65 <a href="mailto:Ngoulaleopold10@yahoo.fr">Ngoulaleopold10@yahoo.fr</a>
	EBAH Chantal	Présidente Départemental Lom et Djérem	+237 699 58 30 19

Extrême-Nord	AMINOUS SAMAYA	S.D Diamaré (D.M)	+237 677 32 67 46 / 694 04 17 04
	Agée NEKAMBAYE	RDRT	+237 674 63 22 06 / 694 03 73 93
	DJOUBEIROU ABATCHA	Président C.D Mayo-Danaï	+237 677 76 47 88
	SEINI	Président C.L Maga	+237 699 22 25 95
Littoral	MONOBOGNA Marguerite	RDRT	+237 676 80 82 98
Nord	MAMADOU DANDA	Vice-Président C.D. BENOUE	+237 6
	NJIKAM OUSMANOU	SD Bénoué - RDRT	+237 675 41 29 69 +237 696 86 45 03
Nord-Ouest	MOUMBARE Joseph	Président C.D Mezam	+237 677 26 47 80
	MAFAIN Philip	Membre ENGC et Responsable Communication	+237 677 85 22 22 <a href="mailto:pmafain@yahoo.com">pmafain@yahoo.com</a>
	KOM KENNEDY ECHU	RDRT	+237 675 05 22 61 / 694 77 44 88 <a href="mailto:komkennedy@yahoo.com">komkennedy@yahoo.com</a>
Sud	BENGONO Philomène	Présidente C.D Dja et Lobo	+237 677 34 13 50
	BOUNA Henri	D.M / RDRT Mvila	+237 696 83 94 60
	NZAMEYO	Présidente C.D Océan	+237
Sud-Ouest	MEBOKA Catherine	Présidente C.D FAKO	+237 677 60 86 03
	MUKETE	Président CD MEME	+237
	TCHOQUE Pierre	Membre ENGC	+237 675 10 98 97 <a href="mailto:tchoque@yaoo.fr">tchoque@yaoo.fr</a>
Ouest	TCHINDA Jean	Président C.D Bamboutos	+237 699 81 64 33
	SAKOCK	Présidente C.D MIFI	+237
	NEMBOT Guy Merlin	D.M MIFI	+237

## B. CARTE ENVOYÉE PAR LE SIÈGE A TOUS LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

N° /NI/ CRC/CD/SG/DNGC/ /

### **NOTE D'INSTRUCTION (A réactualiser)**

**Aux :** Présidents des Comités Départementaux

**Attention :** Chefs Sections Départementaux Secourisme et Urgences

**Objet :** à adapter selon le contexte

Messieurs les Présidents,

Les Camerounais se rendront aux urnes pour élire le Président de la République. L'élection Présidentielle étant une manifestation politique de grande envergure, il est important que la Croix-Rouge Camerounaise assure une couverture sanitaire discrète de cet événement de façon à garantir son indépendance, son impartialité et sa neutralité.

Je vous demande donc à cet effet de rester en alerte et non pas de se déployer de manière à ce que l'action de la Croix-Rouge (Camerounaise) ne donne lieu à des interprétations de nature à ternir son image.

Je vous exhorte par conséquent à :

- Prendre attache avec les Autorités de vos zones respectives pour les informer et leur rappeler les activités, le mandat de la Croix-Rouge et les localisations de vos Equipes de Secours qu'ils devront appeler en cas de besoin.
- Respecter les mécanismes de coordination et de gestion des informations avant, pendant et après toutes les opérations électorales dans le respect de la hiérarchie.
- Veiller au respect et à l'application du système national d'alerte précoce qui facilitera la circulation de l'information entre le Siège National et les Comités Départementaux et des Comités Départementaux vers le Siège National.

Je tiens à la stricte application de ces mesures, seules capables de mettre en exergue nos principes fondamentaux et de nos valeurs humanitaires au profit de toutes les couches de la société.

Salutations distinguées.

Yaoundé, le